

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 14/06/2024 N° D2024-32

Nomenclature :

**Acte accompli dans le cadre de la délégation
donnée par le Conseil au Président**

Objet : Convention de partenariat financier entre HBA et l'association Swin Foot Golf du Plateau pour l'activité d'été – Site de Terre Ronde

Le Président de Haut-Bugey Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 6 octobre 2022, donnant au Président délégation d'une partie de ses attributions, à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération, notamment l'autorisation « *de signer toute convention de partenariat ne comportant pas d'engagement financier ou un engagement financier ne dépassant pas un montant de 30 000€* »,

Préambule

Haut Bugey Agglomération souhaite développer l'offre de loisirs 4 saisons sur le site de Terre Ronde, dans le cadre de la compétence intercommunale de gestion de la station. HBA met en place différentes activités de loisirs toutes saisons : déval'kart, trottin'herbe et ski-cross avec remontée en télési, pistes de tubing nouvellement installées, bowling zorbing. D'autre part, elle accompagne la mise en place de l'activité swin golf et foot golf.

En effet, concernant l'activité swin et foot golf, et dans l'objectif d'offrir le meilleur service possible aux clients, les modalités d'exploitation doivent être fixées par convention.

DECIDE

Article 1 : D'accepter la convention de partenariat avec l'association Swin Foot Golf du Plateau à partir de la saison d'été 2024 pour gérer l'activité swin golf et foot golf dans le cadre de la régie « téléskis » et de la billetterie mise en place sur le site de Terre Ronde pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction, moyennant un coût TTC (l'association n'est pas soumise à TVA) de : 16 € par pratiquant adulte de Swin Golf, 10 € par pratiquant enfant de Swin Golf, 14 € par pratiquant adulte de Foot Golf, 8 € par pratiquant

enfant de Foot Golf, 11 € par pratiquant pour les cartes multi activité (tubing golf ou kart golf) et 2 € pour une balle non restituée.

Article 2 : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'Agglomération et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Le Président

Michel MOURLEVAT



A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line extending to the right, and a vertical line on the right with a small flourish at the top.